

The logo for AMPER features the word "AMPER" in a blue, sans-serif font. Above the letters "M" and "P" are two small orange triangles pointing upwards. Below the text is a square divided into four smaller squares, each containing a white icon: a person walking, a person sitting at a table, a person pushing a shopping cart, and a person using a wheelchair.

*Simplifiez-vous
le quotidien*

AMPER est une structure de l'économie solidaire :

De type « association loi 1901 » elle a été créée en 1994 à l'initiative de la MSA du Morbihan. Son premier objectif a été de répondre aux besoins croissants en matière de maintien à domicile et de contribuer ainsi à créer de l'emploi en milieu rural. L'association intervient essentiellement en mode prestataire (Elle est employeur des intervenants à domicile).

plus d'info : [c'est par là !](http://www.amper.asso.fr/) <http://www.amper.asso.fr/>

AMPER : Aide à domicile

Contact : 02 97 46 51 97 ou associationamper@msa-services.fr

L'aide à domicile est un service utile permettant le maintien au domicile des personnes qui en ont besoin (retour d'hospitalisation, immobilisation temporaire, personnes à mobilité réduite, personnes âgées...).

Les demandes d'aides à domicile sont adressées à AMPER directement ou en passant par le CCAS. Une responsable de secteur (ayant une formation dans le domaine social) se déplace au domicile afin d'évaluer les besoins et les aides financières potentielles auprès des organismes (caisse de retraite, mutuelle...).

En fonction du degré d'autonomie de la personne, de son besoin, elle conseille et va jusqu'à la mise en place d'un service adapté.

Exemples d'interventions :

- Aides aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide : à l'habillage, à la toilette, à la prise de repas ...)
- Aides aux actes de la vie courante (ménage, courses, préparation du repas, accompagnements extérieurs ou en structure...)
- Accompagnement après sortie d'hospitalisation

AMPER : Aide au jardinage et au bricolage

Contact : 02 97 46 54 67 ou amper.jardin@msa-services.fr

Vous ne trouvez pas d'artisan pour des petits travaux de bricolage... Vous n'avez plus le temps d'entretenir correctement votre jardin...

AMPER vous propose de le faire pour vous, avec du **matériel professionnel** et **conforme aux normes de sécurité**.

Vous pouvez ainsi être **débarrassé de la contrainte** :

- de tonte de pelouse
- de taille de haie
- de débroussaillage
- de l'aller-retour à la déchetterie
- de petits travaux de peinture ou de nettoyage
- de gros nettoyages (par exemple : vider un grenier)
- de l'évacuation des encombrants